

SOPRA-XPS 35



ISOLATION

APPLICATIONS

TOITS

FICHE TECHNIQUE 191025SCANF

(annule et remplace 190903SCANF)

DESCRIPTION

SOPRA-XPS 35 est un panneau isolant thermique de polystyrène extrudé rigide composé de mousse à cellules fermées.

SOPRA-XPS 35 est offert avec bords à feuillure sur les quatre côtés dans plusieurs épaisseurs et avec les bords droits dans l'épaisseur de 25 mm (1 po).

SOPRA-XPS 35 est principalement utilisé comme isolant thermique dans les systèmes de toiture à membranes protégées (inversées) de SOPREMA.

SOPRA-XPS 35 ne contient aucun CFC et HCFC - Aucun potentiel d'appauprissement de la couche d'ozone.

Plus de 25% de contenu recyclé post-consommation et post-industriel.

SOPRA-XPS 35 dégage une faible émission en COV, il a été testé et déterminé conforme selon «*California Department of Public Health (CDPH) V1.2 (Janvier 2017)*».

SOPRA-XPS 35 rencontre les exigences de la certification GREENGUARD OR.

INSTALLATION

La face imprimée des panneaux isolants **SOPRA-XPS 35** doit être installée directement sur le substrat.

EN INDÉPENDANCE

Les panneaux isolants **SOPRA-XPS 35** sont déposés à plat sur la toiture. Lorsqu'une épaisseur d'isolant **SOPRA-XPS 35** supplémentaire est requise, elle doit être posée en décalant les joints sans être collée à la première épaisseur. Au besoin, utiliser un adhésif compatible avec le polystyrène extrudé pour tenir les panneaux ensemble temporairement.

Température de service maximale : 75 °C (167 °F)

POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR L'INSTALLATION DES PRODUITS, Veuillez CONSULTER UN REPRÉSENTANT SOPREMA.

CONDITIONNEMENT

Caractéristiques	SOPRA-XPS 35
Épaisseurs disponibles* pour le panneau à bords à feuillure	38 mm (1,5 po) 51 mm (2 po) 64 mm (2,5 po) 76 mm (3 po) 89 mm (3,5 po) 102 mm (4 po)
Épaisseur disponible* pour le panneau à bords droits	25 mm (1 po)
Dimensions des panneaux*	2438 mm X 610 mm (8 x 2 pi)
Dimensions de la feuillure	
Couleur	Orange pâle

* Autres épaisseurs et dimensions disponibles sur demande.
(Valeurs nominales)

**SOPREMA**®

SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH

SOPRA-XPS 35



ISOLATION

APPLICATIONS

TOITS

FICHE TECHNIQUE 191025SCANF

(annule et remplace 190903SCANF)

PROPRIÉTÉS

SOPRA-XPS 35 est conforme aux exigences de la norme CAN/ULC S701.1 Type 4 (ASTM C578-14 Type IV).

Propriétés	Normes	SOPRA-XPS 35
Résistance thermique ¹ (RSI (valeur R) / 25,4 mm [1 po] @ 24 °C [75 °F])	ASTM C518	RSI- 0,88 (R - 5,0)
Perméance à la vapeur d'eau	ASTM E96	52 ng/Pa·m ² ·s (0,9 perm)
Indice de propagation de la flamme	CAN/ULC-S102,2 ²	> 25 < 500
Stabilité dimensionnelle	ASTM D2126	Réussi
Résistance à la flexion min.	ASTM C203	640 kPa (93 psi)
Absorption d'eau, % max. par volume	ASTM D2842	0,7
Résistance à la compression min. ³	ASTM D1621	241 kPa (35 psi)
Indice limite d'oxygène	ASTM D2863	24 %

(Valeurs nominales)

¹ La résistance thermique à long terme (RTLT) du SOPRA-XPS 35 est conforme à l'exigence de la norme CAN/ULC S701.1 soit : valeur min. de RSI-1.62 (R-9.2) pour les produits de type 3 ayant une épaisseur de 50 mm (2 po). Veuillez consulter votre représentant SOPREMA pour plus de détails.

²CAN/ULC S102,2 : Caractéristiques de combustion superficielle des revêtements de sol et des divers matériaux et assemblages

³À 5% de déformation ou à la limite d'élasticité.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Les panneaux SOPRA-XPS 35 sont entièrement recouverts d'un revêtement temporaire destiné à les protéger durant la manutention en usine et le transport.

Les panneaux SOPRA-XPS 35 doivent être entreposés sur un support plat dans leurs emballage original, si les produits sont entreposés à l'extérieur, les recouvrir d'une housse de protection opaque après le retrait des housses fournies à la livraison afin de les protéger des rayons UV et des intempéries. Comme ils sont combustibles, ils doivent être protégés et éloignés des flammes ainsi que des sources de chaleur intenses pendant l'expédition, la manutention, l'entreposage et l'installation.



SOPREMA.CA

1.877.MAMMOUTH

NOTE : Tous les produits fabriqués par SOPREMA inc. sont conformes à la description et aux propriétés indiquées dans la fiche technique en vigueur à la date de fabrication.